

## Questions/ Réponses



J'ai validé mon année (ADM ou ADMC)

j'ai plus de 10/20 à chaque semestres (ADM)

Ou j'ai compensé : exemple j'ai 8/20 au S1 et 12/20 au S2 (ADMC)

### Dans l'hypothèse ou je m'inscris en 2ème année à l'université de Lille

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
j'active mon compte étudiant Ulille sous la forme « prénom.nom.etud »	Je paie la contribution étudiant Vie campus (CEVC)	Je m'inscris administrativement	Je m'inscris pédagogiquement
Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand et où ?
Informations prévues le 25-26 juin envoyées par l'université de Lille	Ouverture du site le 1 <sup>er</sup> juillet	Du 6 juillet au 27 juillet et du 20 août au 21 septembre 2018	L2 S3 SV – 03 septembre 9h-12h30 amphi en attente L2 S3 SVT – 31 août – 14 h 00 amphi en attente L2 S3 ST – 3 septembre 13 h 30 -SN1 salle 305
Où ?	Où ?	Où ?	
Site Université de Lille	<a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr/">http://cvec.etudiant.gouv.fr/</a>	Portail université de Lille	
	<b>important</b>	Pourquoi ?	Pourquoi ?
	Il vous sera communiqué un numéro à donner OBLIGATOIREMENT lors de l'inscription administrative	Étape obligatoire, l'inscription administrative vous permet d'accéder à tous les services dédiés aux étudiants.	<i>Étape obligatoire, l'inscription pédagogique vous permet de noter vos choix d'options pour avoir un groupe et un emploi du temps</i>
		Contact :	Contact :
		Cité scientifique : <a href="mailto:scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr">scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr</a>	Secrétariat pédagogique du semestre 3 (SV- SVT) SN1 – (03 20 43 62 49) Mail : Enseignement-biologie@univ-lille.fr  Secrétariat pédagogique du semestre 3 (ST) SN5 – 03 20 33 72 17 Mail : Marie-christine.guiot@univ-lille.fr

### Je quitte l'université de Lille

Je demande un transfert de dossier en allant sur le site université de Lille : transfert de dossier

Contact : Votre université d'accueil

J'ai validé En partie mon année (AJAC)  
j'ai validé un semestre sur les deux  
je valide le semestre 2 mais pas le semestre 1



Dans l'hypothèse ou je reste à l'université de Lille

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
J'active mon compte étudiant Ulille sous la forme « prénom.nom.etud »	Je paie la contribution étudiant Vie campus (CEVC)	Je m'inscris administrativement	Je m'inscris pédagogiquement
Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand et où ?
Informations prévues le 25-26 juin Données par l'Université de Lille	Ouverture du site le 1 <sup>er</sup> juillet	Du 6 juillet au 27 juillet et du 20 août <b>au 28 août 2018</b>	<b>L1 S1</b> 3 septembre 10 h 30 bâtiment SUP amphi 13  <b>ET</b>  <b>L2 S3 SV –</b> 03 septembre 9h-12h30 amphi en attente <b>L2 S3 SVT –</b> 31 août – 14 h 00 amphi en attente <b>L2 S3 ST –</b> 3 septembre 13 h 30 -SN1 salle 305
Où ?	Où ?	Où ?	
Site Université de Lille	<a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr/">http://cvec.etudiant.gouv.fr/</a>	Portail université de Lille	
	<b>important</b>		
	Il vous sera communiqué un numéro à donner <b>OBLIGATOIREMENT</b> lors de l'inscription administrative	Pourquoi ? Étape obligatoire, l'inscription administrative vous permet d'accéder à tous les services dédiés aux étudiants.	Pourquoi ? <i>Étape obligatoire, l'inscription pédagogique vous permet de noter vos choix d'options pour avoir un groupe et un emploi du temps</i>
		Contact :	Contact :
		Cité scientifique : <a href="mailto:scolarité-relais-citescientifique@univ-lille.fr">scolarité-relais-citescientifique@univ-lille.fr</a>	Secrétariat pédagogique du semestre 1 – bât SUP – 03 20 05 87 30 <a href="mailto:anne-sophie.savoy-masse@univ-lille.fr">anne-sophie.savoy-masse@univ-lille.fr</a> Secrétariat pédagogique du semestre 3 (SV- SVT) SN1 – (03 20 43 62 49) Mail : <a href="mailto:Enseignement-biologie@univ-lille.fr">Enseignement-biologie@univ-lille.fr</a>  Secrétariat pédagogique du semestre 3 (ST) SN5 – 03 20 33 72 17 Mail : <a href="mailto:Marie-christine.guiot@univ-lille.fr">Marie-christine.guiot@univ-lille.fr</a>

Je quitte l'université de Lille

Je demande un transfert de dossier en allant sur le site université de Lille : [transfert de dossier](#)

Contact : [Votre université d'accueil](#)

J'ai validé En partie mon année (AJAC)

j'ai validé un semestre sur les deux

je valide le semestre 1 mais pas le semestre 2

Dans l'hypothèse ou je reste à l'université de Lille



Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
J'active mon compte étudiant U Lille sous la forme « prénom.nom.etud »	Je paie la contribution étudiant Vie campus (CEVC)	Je m'inscris administrativement	Je m'inscris pédagogiquement
Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand et où ?
Informations prévues le 25-26 juin Données par l'Université de Lille	Ouverture du site le 1 <sup>er</sup> juillet	Du 6 juillet au 27 juillet et du 20 août au 21 septembre 2018	<b>L2 S3 SV –</b> 03 septembre 9h-12h30 amphi en attente <b>L2 S3 SVT –</b> 31 août – 14 h 00 amphi en attente <b>L2 S3 ST –</b> 3 septembre 13 h 30 -SN1 salle 305  ET  <b>Inscription pédagogique au semestre 2 en novembre sur moodle</b>
	Où ?	Où ?	
	<a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr/">http://cvec.etudiant.gouv.fr/</a>	Portail université de Lille	
	<b>important</b>	Pourquoi ?	Pourquoi ?
	Il vous sera communiqué un numéro à donner <b>OBLIGATOIREMENT</b> lors de l'inscription administrative	Étape obligatoire, l'inscription administrative vous permet d'accéder à tous les services dédiés aux étudiants.	<i>Étape obligatoire, l'inscription pédagogique vous permet de noter vos choix d'options pour avoir un groupe et un emploi du temps</i>
		Contact :	Contact :
		Cité scientifique : <a href="mailto:scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr">scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr</a>	Secrétariat pédagogique du semestre 1 – bât SUP – 03 20 05 87 30 anne-sophie.savoy-masse@univ-lille.fr secrétariat pédagogique du semestre 3 (SV- SVT) SN1 – (03 20 43 62 49) Mail : Enseignement-biologie@univ-lille.fr  Secrétariat pédagogique du semestre 3 (ST) SN5 – 03 20 33 72 17 Mail : Marie-christine.guiot@univ-lille.fr

Je quitte l'université de Lille

Je demande un transfert de dossier en allant sur le site université de Lille : transfert de dossier

Contact : Votre université d'accueil

Je suis ajourné (AJ)  
j'ai en dessous de 10 à chaque semestre



### Dans l'hypothèse ou je reste à l'université de Lille

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
j'active mon compte étudiant Ulille sous la forme « prénom.nom.etud »	Je paie la contribution étudiant Vie campus (CEVC)	Je m'inscris administrativement	Je m'inscris pédagogiquement
Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand et où ?
Informations prévues le 25-26 juin Données par l'Université de Lille	Ouverture du site le 1 <sup>er</sup> juillet	Du 6 juillet au 27 juillet et du 20 août au <b>28 août 2018</b>	<b>L1 S1</b> 3 septembre 10 h 30 bâtiment SUP amph 13
	Où ?	Où ?	
	<a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr/">http://cvec.etudiant.gouv.fr/</a>	Portail université de Lille	
	<b>important</b>	Pourquoi ?	Pourquoi ?
	Il vous sera communiqué un numéro à donner <b>OBLIGATOIREMENT</b> lors de l'inscription administrative	Étape obligatoire, l'inscription administrative vous permet d'accéder à tous les services dédiés aux étudiants.	<i>Étape obligatoire, l'inscription pédagogique vous permet de noter vos choix d'options pour avoir un groupe et un emploi du temps</i>
		Contact :	Contact :
		Cité scientifique : <a href="mailto:scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr">scolarite-relais-citescientifique@univ-lille.fr</a>	Secrétariat pédagogique du semestre 1 – bât SUP – 03 20 05 87 30 anne-sophie.savoy-masse@univ-lille.fr

### Je quitte l'université de Lille

Mon vœu est validé par « parcoursup ». Je demande un transfert de dossier en allant sur le site université de Lille : [transfert de dossier](#)

### Contact : Votre université d'accueil

Attention :  
 Les inscriptions seront ouvertes alors que l'année ne sera pas totalement clôturée, il risque d'y avoir des « bugs » informatiques au moins jusqu'au 10 juillet, soyez patients

#### **Bon à savoir :**

Votre inscription administrative est validée :  
 Lorsque vous avez effectué le paiement et si l'administration a réceptionné votre dossier complet !

Les dates de pré rentrées vous sont données à titre indicatif :  
 Consultez le site de l'université en Août pour avoir confirmation des dates, heures et lieux

les ues acquises en 2017-2018 resteront acquises pour l'an prochain... (en ce qui concerne les dispenses de TP ce sera vu à la rentrée ! Rappel : le fait d'avoir eu la moyenne aux tps cette année ne vous en dispense pas pour autant l'an prochain ! il y aura des conditions et attention dans certaines ues il n'y a pas de dispense de TP !

Le secrétariat pédagogique de la L1 sera fermé du 13 juillet au 3 septembre